

ANNEXE 26

Rumes



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.a. PARCOBS - INTERMARCHE.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Douai, 1/bis à 7610 Rumes et cadastré division 1, section A n°595G.

Le projet consiste en la **construction d'un auvent sur la cour latérale**, et présente les caractéristiques suivantes : Dérogation au plan de secteur (zone d'aménagement communal concerté)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Rumes, Service Urbanisme, Place(T) 1, 7618 Taintignies :

- Les jours ouvrables de 09h à 12h sauf le jeudi
- Sur rendez-vous à prendre au moins 24h à l'avance (069/67.25.44)

L'enquête publique est ouverte le 10 juin 2024 et clôturée le 24 juin 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rumes, Place 1 à 7618 Taintignies ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@communederumes.be
- remises à Mme Decubber I. dont le bureau se trouve à l'administration communale de Rumes – Service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 2024/PIL/02

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Decubber ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 juin 2024 à 10h à l'administration communale, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme Decubber Isabelle dont le bureau se trouve à l'administration communale de Rumes, Place 1 – 7618 Taintignies.